



Le Bulletin d'information à destination de tous les chamayots

L'actualité :

Lundi 23 février :
conseil communautaire
de la communauté de
communes

Dimanche 1 er mars:
Loto des Amis du
Peuplier.

Jeudi 5 mars 18h30:
Rencontre avec la troupe
théâtrale à la chambre
chaude.

Lundi 9 mars 18h00:
Conseil municipal.

Dimanche 22 et 29 Mars:
Election des conseillers
départementaux.

Le site internet est en ligne, il prend progressivement forme. Pour y accéder il faut taper sur google: **chamery.fr**
Le référencement du site n'est pas encore optimal.

N'oubliez pas d'envoyer votre adresse mail à la mairie:
adresse de la mairie : **mairiedechamery51@wanadoo.fr**

La fête de St Vincent a encore une fois rencontré un vrai succès. C'est grâce à la convivialité et la bonne humeur qui y régissent, et au champagne bien sûr.

Le comité de St Vincent a décidé de refaire tous les costumes et fait appel à toutes les bonnes volontés « couturières ».

Le dimanche 1^{er} mars à 14h aura lieu le loto de l'association « Les Amis du Peuplier ». Venez nombreux pour apporter votre soutien au fleurissement.

Dans le cadre de la commémoration de la guerre 14-18, la troupe théâtrale « le Diable à Quatre Pattes », qui a mis en scène « la vie à Chamery en 14 » le jour du 11 novembre, prépare un spectacle autour de l'année 1915 rassemblant une centaine de personnes de différents villages du Parc Naturel de la Montagne de Reims. Chamery en fait partie. Ce spectacle aura lieu à Rilly la Montagne en juin 2015. Tous ceux qui souhaitent poursuivre leur expérience théâtrale ou la commencer sont les bienvenus, on compte sur vous.

Le marché de Noël organisé par l'association chœur de Chamery prendra cette année une forme un peu différente. L'idée est d'en faire non seulement un moment commercial mais également un moment familial. Tout est en construction, vous serez informés de l'avancée du projet et nous ferons appel à vous.

LE PETIT ECHO

Résumé des comptes rendus des réunions de conseil du 17 novembre 2014 et du 12 janvier 2015

Grenellisation du PLU

C'est le Bureau d'Etudes E3C de la SAFER qui a été choisi pour la révision du PLU.

La cheffe de projet, Madame COLIN , Chargée d'Etudes Urbaniste, rencontrera le conseil municipal le lundi 9 mars 2015 à 18h.

Vous serez régulièrement informés de l'avancée du dossier. Des réunions seront organisées.

Eglise

Une subvention a été demandée pour la mise en sécurité de la façade de l'église.

Seuls les contreforts , le crépis et les appuis des baies sont concernés par les travaux. Ce ne sera pas une restauration complète .

Le crépis de la sacristie sera également refait avec le soutien financier de Choeur de Chamery.

Terrain des craies

La commune met en vente dans la zone des craies trois terrains de 450 m² . Seuls des hangars peuvent y être implantés.

Se faire connaître à la mairie.

Voirie

La bande de circulation des chemins des craies, du hasat, du gluten et des sablons va être améliorée par un gravillonnage bi-couche. Les riverains financeront en partie les travaux .

L'Ad'AP

La commune a obligation de rendre accessibles à tous ses établissements recevant du public (mairie, salle polyvalente, église, chambre chaude). Les travaux de mise aux normes pourront être réalisés sur plusieurs années. Un Agenda d'Accessibilité Programmée devra être déposé en préfecture avant le 27 septembre 2014.

Cette programmation sera réalisée par d'une société habilitée pour ce genre d'étude.

Personnel

Le maire et les adjoints ont rencontrés ceux de Sermiers pour étudier la possibilité d'embaucher un agent technique deuxième classe à mi-temps. Le profil de poste recherché est celui de la spécialité espace verts.

11 novembre

L'argent rapporté par la vente des DVD et des photos servira à l'achat d'un vidéoprojecteur qui pourra être utilisé par toutes les associations.

Chemins

En période hivernale les chemins non bétonnés peuvent être fortement endommagés par la circulation d'engins motorisés. Le conseil municipal et l'ASA se demandent s'il ne faudrait pas interdire la circulation sur certains d'entre eux pendant l'hiver.

LE PETIT ECHO

EDF

La commune ne bénéficiera plus du **Tarif Réglementé de Vente de l'électricité** pour la salle polyvalente. La puissance délivrée pour ce site étant supérieure 36kVA, un nouveau contrat devra être souscrit auprès d'un fournisseur de son choix au prix du marché pour le 1^{er} janvier au plus tard.

Informations générales

Comité de St Vincent

Les costumes de St Vincent vont être refaits. Toutes les bonnes volontés, couturières et autres, sont les bienvenues. Le lieu de l'atelier et les jours ne sont pas encore connus. Tenez vous prêts.

Contact: Mme Isabelle PERSEVAL

La quête pour les associations a rapporté 840€ qui ont été répartis entre la fanfare, les Amis du Peuplier et chœur de Chamery.

Election départementale

Le 22 et 29 mars aura lieu l'élection des conseillers départementaux (anciennement conseiller général)

Chamery fait partie maintenant du canton de Fismes – Montagne de Reims.

Chaque canton sera représenté par un homme et une femme. Le vote se fera sur un binôme

Suite du 11 novembre

Jeudi 5 mars à 18h30, à la chambre chaude, rencontre avec la troupe du diable à quatre pattes.

Ce sera l'occasion de retrouver Elodie et Christian, de se rappeler les bons moments passés, de regarder ensemble le DVD et les photos du 11 novembre et parler du projet de spectacle de Rilly la Montagne. On terminera par un moment de convivialité autour d'un verre. Tout le monde est invité.

Glissement de terrain

Une étude d'aléa de glissement de terrain va être réalisée sur le terroir de Chamery par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) en vue de statuer sur l'intérêt de prescrire ou pas un Plan de Prévention du Risque naturel de Glissement de Terrain (PPRnGT).

Trésorerie

Depuis le 22 février Chamery est rattaché à la trésorerie d'Hermonville

Choucroute

Il n'y aura pas de choucroute de l'école cette année.

LE PETIT ECHO

